



PRÉFET COORDONNATEUR DU MASSIF DES ALPES



AVIS

Communes de Sixt-Fer-à-Cheval et de Samoëns

**Projet de valorisation touristique de Sixt-Fer-à-Cheval
Création d'une nouvelle offre d'hébergement
(20 000 m² de surface de plancher de logements et de services touristiques)**

et

**Liaison avec le domaine skiable de Flaine par la Combe de Gers
(création de 12,6 ha de pistes, de deux remontées mécaniques
et remplacement d'une remontée mécanique)**

UNITE TOURISTIQUE NOUVELLE

Par arrêté préfectoral du 4 avril 2017, le dossier joint à la demande de création d'une unité touristique nouvelle pour la valorisation touristique de Sixt-Fer-à-Cheval, est mis à la disposition du public du lundi 24 avril 2017 au mardi 30 mai 2017 inclus.

Un registre sera ouvert à cet effet sur lequel toutes les personnes intéressées pourront consigner leurs observations par écrit :

- à l'accueil de la Mairie de SIXT-FER-A-CHEVAL, (chef-lieu, 74 740 Sixt-Fer-à-Cheval)
les lundi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h à 17 h,
les mardi et mercredi de 9 h 00 à 12 h 00,

- à l'accueil de la Mairie de SAMOENS, (Mairie, 33, place des Dents Blanches, 74 340 Samoëns)
les lundi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h à 18 h,
les mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h,

- à la Préfecture de la Haute-Savoie (8, rue du 30ème régiment d'Infanterie, bureau des affaires foncières et de l'urbanisme, 74 000 Annecy)
du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30,

- à la Sous-préfecture de Bonneville (122, rue du Pont, 74 130 Bonneville)
les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 45,

La réunion de la commission spécialisée du Comité de Massif, se déroulera le 23 juin 2017.

Le Préfet Coordonnateur du massif des Alpes,

Stéphane BOUILLON